

Indicateurs statistiques sur le surendettement
Synthèse
avril 2013

	février 2013	mars 2013	avril 2013 (1)	Cumul de janvier à avril		année 2012
				2013	2012	
Dossiers déposés	20 255	20 859	20 986	79 448	80 989	220 836
Dossiers recevables	15 499	16 132	16 330	63 525	63 426	194 866
Dossiers traités par les Commissions	18 587	19 248	19 640	78 233	78 882	247 368
- Plans conventionnels conclus	5 297	5 269	5 512	21 533	22 894	70 531
- Mesures imposées et recommandées élaborées	4 389	4 700	4 831	19 003	19 158	60 399
- Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	4 989	5 531	5 281	21 877	20 611	67 411
- Dossiers clôturés	2 476	2 269	2 501	9 989	10 869	32 133
- Dossiers irrecevables	1 230	1 297	1 335	5 093	4 545	14 693
- Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables)	206	182	180	738	805	2 201

Commentaire

20 986 dossiers de surendettement ont été déposés au cours du mois d'avril 2013.

Le nombre de dossiers déposés au cours des douze derniers mois (de mai 2012 à avril 2013) s'élève ainsi à 219 381, soit une diminution de 3,71% par rapport aux dépôts enregistrés lors des douze mois précédents (de mai 2011 à avril 2012).

Au cours de ce mois, les commissions de surendettement ont traité, au total, 19 640 dossiers en faisant usage des différentes possibilités ouvertes depuis la mise en œuvre de la loi n°2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation .

(1) Données provisoires

Précision : les données annuelles tiennent compte d'événements (décisions judiciaires, réouvertures de dossiers clôturés...) pouvant être intervenus sur certains dossiers après l'établissement des données mensuelles publiées en cours d'année. Ceci peut amener des décalages à la marge entre les données annuelles et les données mensuelles publiées antérieurement.

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin avril 2013

	année 2011	année 2012	Cumul de janvier à avril	
			année 2013	année 2012
Dossiers déposés (en nombre)	232 493	220 836	79 448	80 989
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	215 241	207 224	68 516	67 317
- Dossiers recevables (1)	202 900	194 866	63 525	63 426
- Dossiers irrecevables (A)	14 647	14 693	5 093	4 545
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	211 597	205 106	66 843	66 504
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	65 776	71 838	23 213	23 143
- vers une procédure amiable	145 821	133 268	43 630	43 361
Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)	58 196	67 411	21 877	20 611
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	57 162	66 059	21 458	20 183
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	1 034	1 352	419	428
Phase amiable (en nombre)	138 072	134 965	41 994	42 858
- Plans conventionnels conclus (C)	73 945	70 531	21 533	22 894
- Constats de non accord entérinés	64 127	64 434	20 461	19 964
Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)	57 408	58 287	18 806	19 374
Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)	57 371	60 399	19 003	19 158
- Mesures imposées élaborées	31 049	31 291	9 915	10 126
- Mesures recommandées élaborées	26 322	29 108	9 088	9 032
<i>dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	17 383	17 366	5 541	5 513
Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)	33 357	32 133	9 989	10 869
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (F)	2 131	2 201	738	805
Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E+F)	239 647	247 368	78 233	78 882
Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)	3 549	2 596	756	1 060
Recommandations homologuées par les juges (en nombre)	48 797	79 508	28 247	25 767

(1) dossiers déclarés recevables par la commission ou par le juge à la suite d'un recours